



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Corse

Question au Gouvernement n° 1633

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Jegou.

M. Jean-Jacques Jegou. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

La situation de la Corse est une affaire d'Etat.

À différentes reprises, le ministre de l'intérieur nous a indiqué le fondement de sa politique: la fermeté et le dialogue. La fermeté semble battue en brèche par une justice hésitante et le dialogue rendu impossible avec ceux qui pratiquent le chantage. C'est une situation de plus en plus dégradée à laquelle nous assistons.

Aujourd'hui, elle met en cause la République.

La représentation nationale ne peut rester dans l'ignorance de ces événements graves et, à ce titre, le groupe UDF n'exclut pas la possibilité de demander la création d'une mission d'information du Parlement. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Que compte faire le Gouvernement pour rétablir l'Etat de droit et l'unité de la République en matière de sécurité et de justice en Corse ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Jacques Toubon, garde des sceaux, ministre de la justice. Monsieur Jegou, vous avez tout à fait raison d'avoir commencé votre question en affirmant que la situation et les difficultés de la Corse étaient une affaire d'Etat.

Il est vrai que l'unité nationale, le respect de la loi de la République sur l'ensemble du territoire sont des affaires d'Etat.

Ma réponse ne porte pas seulement sur ce que nous allons faire, sur l'avenir.

Depuis l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, depuis que ce gouvernement a été constitué sous la direction d'Alain Juppé,...

Un député du groupe socialiste. Et Balladur ?

M. le garde des sceaux. ... les deux ministres directement concernés par la question que vous avez posée, Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur et moi, ministre de la justice, nous nous sommes efforcés...

M. Christian Bataille. Vous n'avez toujours rien dit !

M. le garde des sceaux. ... de remettre en route le processus de respect de la loi, en particulier de la loi pénale, par tous.

M. Jean-Marc Salinier. Trois ans !

M. le garde des sceaux. Monsieur Jegou, certains aujourd'hui semblent se plaindre de mesures judiciaires ou d'interventions policières qui étaient, il y a quelques mois, réclamées comme des démonstrations de l'Etat de droit. Comme certains, il y a quelques mois, demandaient que nous appliquions, contre ceux qui avaient participé à une entreprise terroriste, les rigueurs de la loi antiterroriste, certains, aujourd'hui, semblent s'étonner que nous le fassions.

Eh bien non, monsieur Jegou, contrairement à beaucoup d'autres, depuis un an...

M. Jean-Marc Salinier. Trois ans !

M. le garde des sceaux. ... sous l'autorité du Président de la République, le Gouvernement n'a pas changé de politique et n'en changera pas. Il a l'intention d'ouvrir le dialogue à tous ceux qui, démocratiquement, veulent

construire l'avenir de la Corse dans le cadre du plan prioritaire que le Gouvernement d'Alain Juppe a decide de mettre en oeuvre, en particulier sur le plan economique, mais il veut aussi que tous ceux qui enfreignent la loi en Corse soient poursuivis et punis, selon les regles memes de la loi antiterroriste lorsque c'est necessaire. Le parquet a pris la responsabilite de demander le dessaisissement, sur un certain nombre de dossiers, des juges locaux au profit des juges antiterroristes a Paris pour que la loi puisse passer mieux et plus vite. Croyez-moi, monsieur Jegou, dans cette affaire, le Gouvernement a une politique. Il est pret a endurer toutes les critiques parce qu'il sait qu'au-dela, c'est la reussite meme de la paix, de la stabilite et du developpement en Corse qui est en jeu. Pour cela, nous sommes prêts a subir beaucoup de critiques, beaucoup d'avaries. Beaucoup parlent aujourd'hui sur la Corse; peu font autant que le Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Jacques Jegou.

M. Jean-Jacques Jegou. Ma question s'adresse a M. le Premier ministre.

La situation de la Corse est une affaire d'Etat.

A differentes reprises, le ministre de l'interieur nous a indique le fondement de sa politique: la fermete et le dialogue. La fermete semble battue en breche par une justice hesitante et le dialogue rendu impossible avec ceux qui pratiquent le chantage. C'est une situation de plus en plus degradee a laquelle nous assistons.

Aujourd'hui, elle met en cause la Republique.

La representation nationale ne peut rester dans l'ignorance de ces evenements graves et, a ce titre, le groupe UDF n'exclut pas la possibilite de demander la creation d'une mission d'information du Parlement. (« Tres bien ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Que compte faire le Gouvernement pour retablir l'Etat de droit et l'unite de la Republique en matiere de securite et de justice en Corse ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Jacques Toubon, garde des sceaux, ministre de la justice. Monsieur Jegou, vous avez tout a fait raison d'avoir commence votre question en affirmant que la situation et les difficultes de la Corse etaient une affaire d'Etat.

Il est vrai que l'unite nationale, le respect de la loi de la Republique sur l'ensemble du territoire sont des affaires d'Etat.

Ma reponse ne porte pas seulement sur ce que nous allons faire, sur l'avenir.

Depuis l'election de Jacques Chirac a la presidence de la Republique, depuis que ce gouvernement a ete constitue sous la direction d'Alain Juppe,...

Un depute du groupe socialiste. Et Balladur ?

M. le garde des sceaux. ... les deux ministres directement concernes par la question que vous avez posee, Jean-Louis Debre, ministre de l'interieur et moi, ministre de la justice, nous nous sommes efforces...

M. Christian Bataille. Vous n'avez toujours rien dit !

M. le garde des sceaux. ... de remettre en route le processus de respect de la loi, en particulier de la loi penale, par tous.

M. Jean-Marc Salinier. Trois ans !

M. le garde des sceaux. Monsieur Jegou, certains aujourd'hui semblent se plaindre de mesures judiciaires ou d'interventions policieres qui etaient, il y a quelques mois, reclamees comme des demonstrations de l'Etat de droit. Comme certains, il y a quelques mois, demandaient que nous appliquions, contre ceux qui avaient participe a une entreprise terroriste, les rigueurs de la loi antiterroriste, certains, aujourd'hui, semblent s'etonner que nous le fassions.

Eh bien non, monsieur Jegou, contrairement a beaucoup d'autres, depuis un an...

M. Jean-Marc Salinier. Trois ans !

M. le garde des sceaux. ... sous l'autorite du President de la Republique, le Gouvernement n'a pas change de politique et n'en changera pas. Il a l'intention d'ouvrir le dialogue a tous ceux qui, democratiquement, veulent

construire l'avenir de la Corse dans le cadre du plan prioritaire que le Gouvernement d'Alain Juppe a decide de mettre en oeuvre, en particulier sur le plan economique, mais il veut aussi que tous ceux qui enfreignent la loi en Corse soient poursuivis et punis, selon les regles memes de la loi antiterroriste lorsque c'est necessaire. Le parquet a pris la responsabilite de demander le dessaisissement, sur un certain nombre de dossiers, des juges locaux au profit des juges antiterroristes a Paris pour que la loi puisse passer mieux et plus vite. Croyez-moi, monsieur Jegou, dans cette affaire, le Gouvernement a une politique. Il est pret a endurer toutes les critiques parce qu'il sait qu'au-dela, c'est la reussite meme de la paix, de la stabilite et du developpement en Corse qui est en jeu. Pour cela, nous sommes prêts a subir beaucoup de critiques, beaucoup d'avanies. Beaucoup parlent aujourd'hui sur la Corse; peu font autant que le Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Jégou Jean-Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1633

Rubrique : Collectivites territoriales

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 1996, page 3233

Réponse publiée le : 22 mai 1996, page 3233

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mai 1996